

RAPPORT FINANCIER ANNUEL **2020**





LOREM +0.7844	IPSUM -4.5489	DOLOR +6.2035	SIT -0.8965	AMET +3.0293	CONSE -9.2904
------------------	------------------	------------------	----------------	-----------------	------------------

0.293	-9.2904	-8.3748
-------	---------	---------



RAPPORT FINANCIER
ANNUEL
2020



-
-
-
-
-
-
-
-
-

SOMMAIRE

06 MOT DU PRÉSIDENT

08 TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2020

09 COMMUNIQUÉ FINANCIER

10 MAGHREBAIL EN CHIFFRES

♦ Chiffres clés

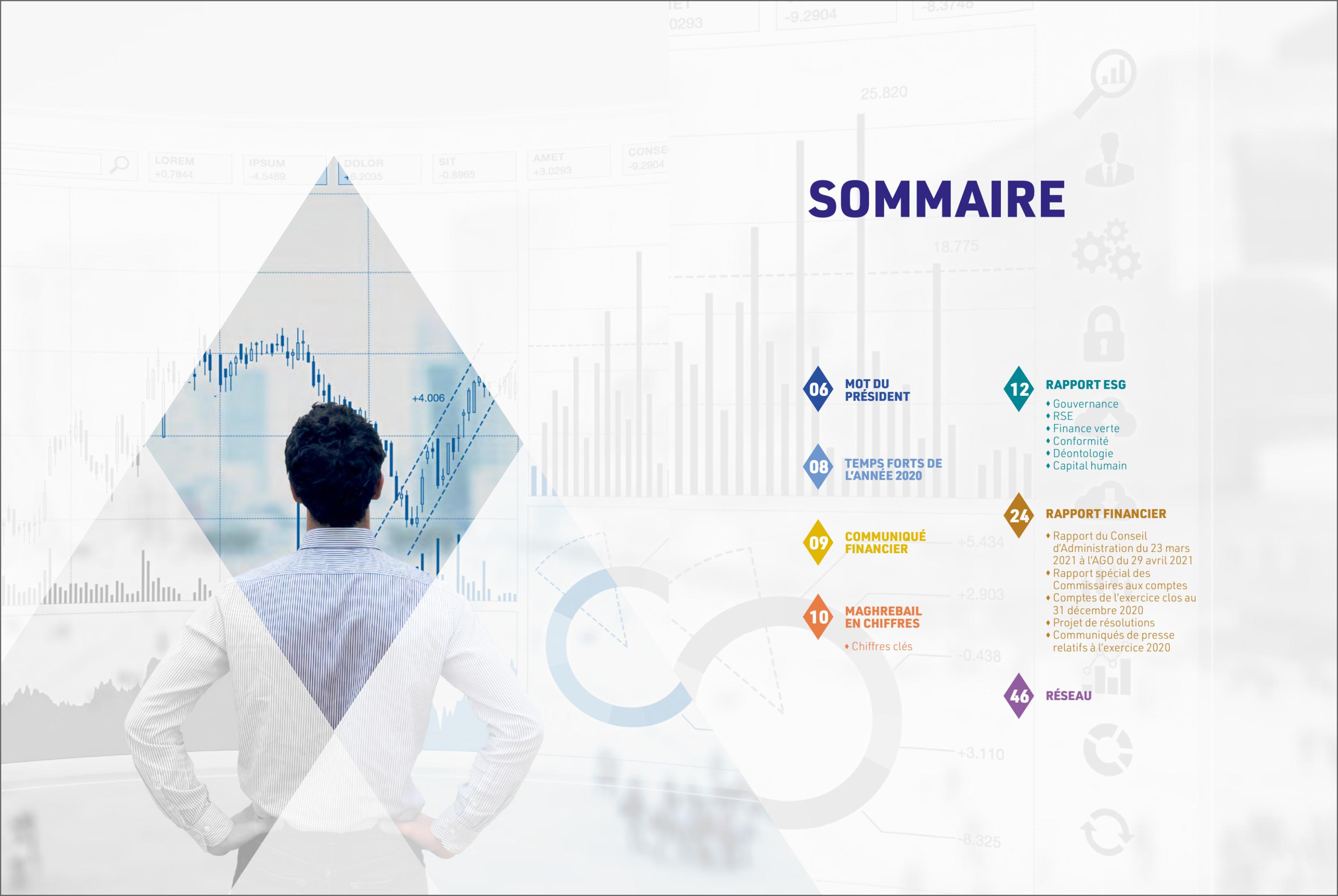
12 RAPPORT ESG

- ♦ Gouvernance
- ♦ RSE
- ♦ Finance verte
- ♦ Conformité
- ♦ Déontologie
- ♦ Capital humain

24 RAPPORT FINANCIER

- ♦ Rapport du Conseil d'Administration du 23 mars 2021 à l'AGO du 29 avril 2021
- ♦ Rapport spécial des Commissaires aux comptes
- ♦ Comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020
- ♦ Projet de résolutions
- ♦ Communiqués de presse relatifs à l'exercice 2020

46 RÉSEAU





Ces performances permettent à notre Établissement d'envisager la sortie de crise, avec sérénité et optimisme.

MOT DU PRÉSIDENT

La crise sanitaire a été à l'origine d'une récession sans précédent de l'activité économique nationale impactant, à des degrés différents, plusieurs secteurs économiques utilisateurs du leasing.

La forte baisse d'activité a affecté directement les capacités de remboursement de nos clients, entraînant une augmentation des impayés, une baisse des investissements et une aversion plus forte vis-à-vis du risque chez les organismes de financement.

Pour atténuer les impacts financiers de la pandémie sur ses clients, Maghrebail a mis en place les mesures d'accompagnement adéquates : moratoires décidés par le Comité de Veille Économique, reprofilage des échéanciers, restructuration des créances... d'où une baisse de notre PNB financier et une augmentation des provisions pour couvrir les risques post COVID.

... l'analyse des performances à fin 2020 confirme la forte résilience de Maghrebail ...

Cependant, en dépit de ce contexte particulièrement difficile, l'analyse des performances à fin 2020 confirme la forte résilience de Maghrebail et sa maîtrise des principaux leviers de création de valeur, même en période de crise : part de marché, productivité, sinistralité, rentabilité.

Ces performances permettent à notre Établissement d'envisager la sortie de crise, avec sérénité et optimisme.

Azeddine GUESSOUS
Président Directeur Général

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2020

- **CRISE SANITAIRE COVID-19 : impact économique, social et sanitaire.**
- **Accompagnement des entreprises et des secteurs en difficulté par le report des échéances leasing conformément aux décisions du Comité de Veille Économique.**

MAGHREBAIL
BIEN PLUS QU'UN LEASING



Avec la **LEASEBOX**,
tout devient simplement évident

www.leasebox.ma



COMMUNICATION FINANCIÈRE

Le Conseil d'Administration de la Société Maghrébine de Crédit-bail « MAGHREBAIL », réuni le 17 Mars 2021 sous la présidence de Monsieur Azeddine GUESSOUS, a arrêté les comptes de l'exercice 2020 après avis sans réserve des Commissaires aux Comptes Fidaroc Grant Thornton et KPMG.

Encours net comptable en millions de dirhams



Au titre de l'année 2020, l'encours net comptable de Maghrebail ressort à 11 260 millions de dirhams en baisse de 8 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette diminution a été impactée par le recul de l'encours du crédit-bail mobilier de 9,05 % et de l'encours du crédit-bail immobilier de 6,74 %.

Maghrebail maintient sa position d'acteur majeur dans le secteur du leasing au Maroc, avec une part de marché encours de 24,2 %.

Produit net en millions de dirhams



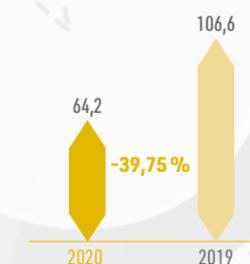
Le chiffre d'affaires s'établit à 3 503 millions de dirhams hors taxes à fin décembre 2020, en baisse de 3,42 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Après une baisse des amortissements de 2,8 % et des frais financiers de 6,4 %, le produit net au 31/12/2020 ressort à 392,4 millions de dirhams en augmentation de 2,23 % par rapport à fin décembre 2019. Les charges générales d'exploitation ressortent à 86,3 millions de dirhams après 86,5 millions de dirhams un an plus tôt.

Dotations aux provisions des créances en souffrances en millions de dirhams



Les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrance au 31/12/2020 s'établissent à 94,1 millions de dirhams Vs 62,7 millions de dirhams en 2019. Dans ces conditions, le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions se situe à 86,98 % au titre de l'exercice 2020.

Résultat net en millions de dirhams



Après une PRG dédiée COVID de 33,3 millions de dirhams, le résultat net au 31/12/2020 est de 64,241 millions de dirhams en diminution de 39,75 % par rapport à fin décembre 2019.

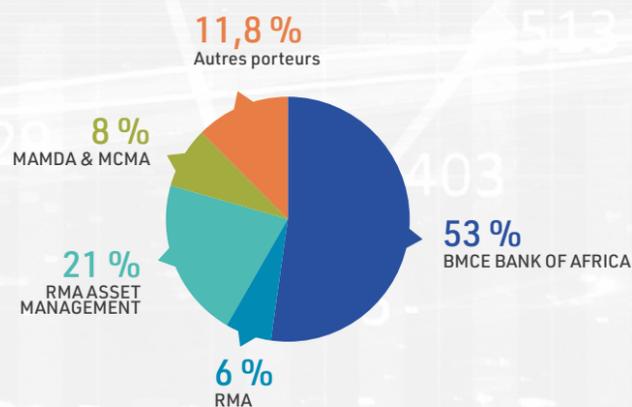
MAGHREBAIL a réussi à atténuer l'impact de la crise sanitaire et économique sur ses fondamentaux et fait preuve d'un haut niveau de résilience.

Le Conseil d'Administration propose de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, la distribution d'un dividende de 30 dirhams par action.

MAGHREBAIL EN CHIFFRES

Répartition du capital de MAGHREBAIL

MONTANT EN MAD		%
BMCE BANK OF AFRICA	72 622 000	52,5 %
RMA	8 827 600	6,4 %
RMA ASSET MANAGEMENT	29 614 300	21,4 %
MAMDA & MCMA	11 055 800	8,0 %
Autres porteurs	16 298 500	11,8 %
Total	138 418 200	100,0 %



CHIFFRES CLÉS

Encours net comptable en millions de dirhams



Fonds propres en millions de dirhams

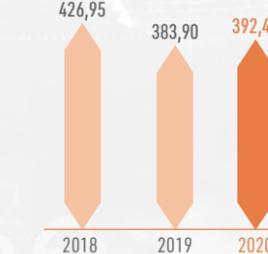


Chiffre d'affaires en millions de dirhams



	2018	2019	2020
Encours net comptable	11 901,10	12 243,83	11 260,18
Fonds propres	888,65	926,10	921,09
Produit net	426,95	383,90	392,47
Résultat net	100,24	106,62	64,24
Résultat net par action	72,42	77,03	46,41
Dividende par action	50,00	50,00	30,00
Chiffre d'affaires	3 401,95	3 627,50	3 503,32

Produit net en millions de dirhams



Dividende par action en dirhams



Résultat net en millions de dirhams



Résultat net par action en dirhams



RAPPORT ESG

GOUVERNANCE

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de Maghrebail et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Un processus d'auto-évaluation du fonctionnement et de la composition du Conseil d'Administration et de ses comités spécialisé est effectué à fréquence annuelle par le Comité de Nomination et Rémunération.

Le dispositif de gouvernance de MAGHREBAIL répond aux exigences réglementaires et s'inscrit dans la vision gouvernance groupe. Ce dispositif qui régit le fonctionnement du Conseil d'Administration comporte un ensemble de règles :

- Un règlement intérieur qui définit les missions et les modalités d'organisation et de tenue des réunions du Conseil d'Administration.
- Une charte des comités spécialisés qui en définit la mission et l'organisation.
- Une charte de l'Administrateur qui regroupe les droits et obligations liés à la fonction d'Administrateur, la politique de conflits d'intérêts, le processus de désignation d'Administrateur et les modalités d'évaluation de la performance du Conseil d'Administration et des comités spécialisés.

ADMINISTRATEURS	Mandat d'actuel	Date du Conseil D'administration proposant la nomination	Fonction au sein du Conseil d'Administration	Qualité	Fonction au sein du Comité d'audit & des risques	Fonction au sein du Comité de Nomination et Rémunération
M. Azeddine GUESSOUS, Président Directeur Général de MAGHREBAIL	2002 - 2022	14/11/2001	PRÉSIDENT	Exécutif Président Directeur Général		MEMBRE
M. Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général de Bank of Africa	2004 - 2022	22/3/2004	MEMBRE	Non Exécutif Intuitu Personae		PRÉSIDENT
M. Zouheir BENSAID, Administrateur Directeur Général Exécutif de RMA	2005 - 2023	29/3/2005	MEMBRE	Non Exécutif Représentant la RMA	MEMBRE	MEMBRE
M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué, Bank Of Africa	1998 - 2022	25/3/1998	MEMBRE	Non Exécutif Représentant la Bank Of Africa		
M. Omar TAZI, Directeur Général Délégué en Charge de la Banque au Maroc, Bank of Africa	2019 - 2025	28/3/2019	MEMBRE	Non Exécutif Intuitu Personae		
M. Khalid NASR, Responsable Pôle Direction Générale Corporate & Investment Banking, Bank of Africa	2019 - 2025	28/3/2019	MEMBRE	Non Exécutif Intuitu Personae		
M. Hicham BELMRAH, Président Directeur Général MAMDA & MCMA	2010 - 2022	19/3/2010	MEMBRE	Non Exécutif Représentant les Assurances MAMDA & MCMA		
M. Chakib BENNANI, Administrateur de MAGHREBAIL	1999 - 2022	25/11/1998	MEMBRE	Administrateur Indépendant	PRÉSIDENT	

PRINCIPAUX INDICATEURS DES ORGANES DE GOUVERNANCE 2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION EFFECTIF	
Nombre de réunions du Conseil d'Administration	8
Taux de présence global (assiduité)	2
	100 %

Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants

Les critères retenus par MAGHREBAIL pour la qualification de l'Administrateur Indépendant sont ceux prévus par les dispositions réglementaires de Bank Al-Maghrib dans sa circulaire 5/W/16.

Le Conseil d'Administration de MAGHREBAIL compte 8 Administrateurs dont 1 Administrateur indépendant.

Rémunération des Administrateurs

En rémunération de leur activité au sein du Conseil d'Administration, des jetons de présence sont alloués à l'ensemble des Administrateurs.

Le montant global des jetons de présence est fixé annuellement par l'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration.

Ce montant est maintenu au même niveau de 1 200 000,00 DH en 2019 & 2020.

La rémunération totale brute au titre de l'exercice 2020 pour les organes de directions est de 12 035 873 DH et concerne, le Président Directeur Générale, le Directeur Général et 2 directeurs Généraux Adjoints.

Comités émanant du Conseil d'Administration

Comité de nomination et rémunération

D'une périodicité annuelle, le Comité de Nomination et Rémunération émet avis et recommandation au Conseil d'Administration sur la mise en place et le maintien d'une politique de bonne gouvernance.

Il est chargé du respect des principes de bonne gouvernance et des dispositions légales et réglementaires en vigueur notamment en matière de composition, cooptation d'Administrateurs, leurs rémunérations et la prévention de tout éventuel conflit d'intérêt les concernant.

Composition Comité de nomination et rémunération	
Membres	Fonction
M. Othman BENJELLOUN	Président Directeur Général de la Bank of Africa
M. Azeddine GUESSOUS	Président Directeur Général de MAGHREBAIL
M. Zouheir BENSAID	Administrateur Directeur Général Exécutif de RMA
EFFECTIF	3
Nombre de réunions du Comité de nomination et rémunération	1
Taux de présence global(assiduité)	100 %

RAPPORT ESG

Comité d'Audit et des Risques

Le Comité d'Audit et des Risques qui se tient au moins 2 fois par an, est chargé d'assister le Conseil d'Administration en matière d'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de Contrôle Interne et la définition de la stratégie globale des risques de MAGHREBAIL. Il assiste par ailleurs le Conseil d'Administration dans l'examen des comptes sociaux et s'assure de la fiabilité des informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers ainsi que la surveillance de l'efficacité des systèmes de contrôle interne de MAGHREBAIL.

Composition Comité d'audit et des risques	
Membres	Fonction
M. Chakib BENNANI	Administrateur indépendant - MAGHREBAIL
M. Zouheir BENSAD	Administrateur, Directeur Général exécutif - RMA
M. Driss BENJELLOUN	Directeur Général Délégué BANK OF AFRICA
M. Khalid LAABI	Directeur Général Délégué en charge du Pôle Risques Groupe - BANK OF AFRICA
M. M'hamed BOURAQADI-SAADANI	Directeur Général Adjoint en Charge du Contrôle Général Groupe BANK OF AFRICA
EFFECTIF	5
Nombre de réunions du Comité de nomination et rémunération	2
Taux de présence global (assiduité)	100 %

Comités relevant de la Direction Générale

Comité de Direction Générale

Le comité de Direction Générale est tenu mensuellement, il est chargé de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques de Maghrebail et de leur suivi.

Ce comité représente également un cadre d'informations, d'échange et de concertation entre le management de MAGHREBAIL, portant sur des thèmes relatifs au Pilotage de l'activité, Contrôle interne, audit & gestion des risques et Ressources Humaines.

Comité de Coordination du Contrôle Interne

Le comité de coordination et du contrôle interne est tenu de façon trimestrielle, il assiste le comité de Direction Générale en matière de gestion et suivi effectif et opérationnel des dispositifs de contrôle mis en place.

Comité de Fonctionnement

Le Comité de fonctionnement est l'instance de remontée hebdomadaire, de partage de l'information et d'arbitrage concernant toute problématique liée au fonctionnement des activités de Maghrebail.

Le comité apporte ainsi une expertise métier / technique et informe le Président des options retenues.

Comité de Gestion de Crise

Pour faire face à des situations imprévues, Maghrebail a mis en place un comité de gestion de crise qui formalise son engagement au plus haut niveau vis-à-vis de ses partenaires, qui permettra de garantir un niveau adéquat de services à ses clients, de respecter ses engagements contractuels, ses obligations

Mandats des Administrateurs

M. Azeddine GUESSOUS

SOCIÉTÉ	FONCTION
MAGHREBAIL	Président Directeur Général
BANK OF AFRICA	Administrateur
BOA West Africa	Administrateur
BMCE INTERNATIONAL MADRID	Administrateur
BOA Group	Administrateur
RMA	Administrateur
SETTAVEX	Administrateur
LYDEC	Administrateur
AL MADA	Administrateur
SONASID	Administrateur
RISMA	Administrateur
MAROCAINE DES TABACS	Administrateur
ALMA PACK	Administrateur
ALMA BAT	Administrateur
ORE	Administrateur
LOCASOM	Administrateur

M. Othman BENJELLOUN

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL	PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	ADMINISTRATEUR	GÉRANT
Bank of Africa	BMCE International Holding (B.I.H)	Financière Yacout ⁽¹⁾	Argan Invest	Gérant de Holding Abbas Benjelloun (H.A.B)
FinanceCom	Africa Co.. Development Group	Saida Star Auto ⁽²⁾	Casablanca Finance City Authority	Président du Groupement Professionnel des Banques du Maroc
FinanceCom Afrique	Medi Telecom		FinanceCom International	
Cap Estate	M.B.T		Maghrebail	Président de la Fondation Othman Benjelloun
Holding Benjelloun Mezian (H.B.M)	Revly's Marrakech		MEDI 1 Radio ⁽³⁾	
Internationale de Financement et de Participation (INTERFINA)	RMA		Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires	Président de la Fondation Benjelloun Mezian pour la science et l'éducation
O Tower	RMA Alternative Investments			
Ranch Adarouch	RMA Asset Management			
Société Financière du crédit du Maghreb (S.F.C.M)	RMA CAPITAL			
CAP d'ARGENT	RMA MANDATES			
	Société d'Aménagement Tanger Tech			

(1) Egalment représentant de Holding Benjelloun Mezian (H.B.M) au sein du Conseil de Surveillance de Financière Yacout
 (2) Egalment représentant de Holding Abbas Benjelloun (H.A.B) au sein du Conseil de Surveillance de Saida Star Auto
 (3) Représentant de FinanceCom

RAPPORT ESG

M. Brahim BENJELLOUN TOUIMI

SOCIÉTÉ	FONCTION
BMCE international HOLDINGS	Administrateur
BANK OF AFRICA	Administrateur Directeur Général Délégué
BOA GROUP	Président
BOA WEST AFRICA	Président
EURAFRIC INFORMATION	Président du Conseil de Surveillance
SALAFIN	Président du Conseil de Surveillance
MAROC FACTORING	Président du Conseil de Surveillance
BMCE ASSURANCES	Président du Conseil d'Administration
BMCE EUROSERVICES	Président du Conseil d'Administration
BMCE CAPITAL	Président du Conseil de Surveillance
OPERATIONS GLOBAL SERVICES	Président du Conseil de Surveillance
BTI BANK	Vice-Président du Conseil d'Administration
RMA	Administrateur
FINANCECOM	Administrateur
LA FONDATION BMCE BANK	Administrateur
BMCE BANK INTERNATIONAL UK	Administrateur
BMCE BANK INTERNATIONAL MADRID	Administrateur
MAGHREBAIL	Administrateur
RM EXPERTS	Administrateur
O'TOWER	Administrateur
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGERTECH	Administrateur
LA BOURSE DE CASABLANCA	Administrateur
EURO INFORMATION	Administrateur
PROPARGO	Administrateur

M. Chakib BENNANI

SOCIÉTÉ	FONCTION
MAGHREBAIL	Administrateur

M. Zouheir BENSALD

SOCIÉTÉ	FONCTION
RMA	Administrateur Directeur Général Exécutif
RMA ALTERNATIVE INVESTMENTS	Administrateur Directeur Général Exécutif
RMA ASSET MANAGEMENT	Administrateur Directeur Général Exécutif
RMA ASSET MANAGEMENT ABIDJAN	Président Directeur Général
RMA ASSISTANCE	Président du Conseil d'Administration
RMA CAPITAL	Administrateur Directeur Général Exécutif
RMA CAPITAL INTERNATIONAL	Président
RMA ELAN	Président Directeur Général
RMA INVESTMENT PARTNERS	Président du Conseil d'Administration
RMA MANDATES	Administrateur Directeur Général Exécutif
INFRA INVEST	Président du Conseil d'Administration
MBT	Administrateur Directeur Général Exécutif
SIGMA.COM (ex RMA CASA ANFA)	Gérant
MEDIUM FINANCE	Président Directeur Général
TERRASSES DE L'OCEAN	Co-gérant
LAFUENTE	Co-gérant
NAFKHA	Co-gérant
GEORGES	Co-gérant
MANDY	Co-gérant
CIC	Co-gérant
BANK OF AFRICA BMCE GROUP	Administrateur
EURAFRIC INFORMATIQUE	Administrateur
Maghrebail	Administrateur
IMMO FUND OF AFRICA - OPCI	Membre du Conseil d'Administration représentant de RMA ASSISTANCE
O TOWER	Administrateur représentant de RMA
CAP ESTATE	Administrateur
CAP D'ARGENT	Administrateur et Directeur Général Délégué
DBM MEDIA GROUP	Administrateur représentant de FinanceCom
DECROW CAPITAL	Administrateur
FINANCECOM	Administrateur
FINANCECOM AFRIQUE	Administrateur
FINANCECOM INTERNATIONAL	Administrateur
FINANCIERE YACOUT	Président du Directoire

FINATECH	Administrateur représentant de RMA
HANOUBY SHOP	Administrateur représentant de RMA
REVLYS	Administrateur représentant de RMA
VILLAJENNA	Co-gérant
CTM	Administrateur
LYDEC	Administrateur
RISMA	Membre du Conseil de Surveillance représentant de RMA
VILLA ROOSEVELT	Administrateur représentant de RMA
SOCIETE D'AMENAGEMENT D'ESSAOUIRA MOGADOR	Administrateur représentant de RMA
TANGER MED ZONES	Administrateur représentant de RMA
TANGER AUTOMOTIVE CITY	Administrateur
TANGER FREE ZONE	Administrateur
TETOUAN SHORE	Administrateur
AIR ARABIA	Administrateur
AKWA AFRICA	Administrateur
BMCI LEASING	Administrateur représentant de RMA
COMPAGNIE D'ASSURANCE TRANSPORT	Administrateur représentant de RMA
CFG BANK	Administrateur représentant de BANK OF AFRICA
FONCIERE EMERGENCE	Membre du Conseil de Surveillance représentant de RMA
MUTANDIS	Administrateur
MUTANDIS AUTOMOBILE	Administrateur
MUTATIS	Administrateur

M. Khalid NASR

SOCIÉTÉ	FONCTION
BOA GROUP	Administrateur
BMCE CAPITAL GESTION	Administrateur
BMCE CAPITAL GESTION PRIVEE	Administrateur
BMCE CAPITAL GESTION PRIVEE INTERNATIONAL	Administrateur
BMCE CAPITAL BOURSE	Administrateur
BMCE CAPITAL TITRISATION	Administrateur
BMCE CAPITAL CONSEIL	Administrateur
BMCE CAPITAL GESTION SOUS MANDAT	Administrateur
BMCE CAPITAL SOLUTIONS	Administrateur
BMCE CAPITAL REAL ESTATE	Administrateur
BMCE CAPITAL RESEARCH	Administrateur
BOA CAPITAL HOLDING	Administrateur
BOA CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Administrateur
BOA CAPITAL SECURITIES	Administrateur
BMCE CAPITAL TUNISIE	Administrateur
BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Administrateur
BMCE CAPITAL SECURITIES	Administrateur
MAGHREBAIL	Administrateur
BMCE CAPITAL	Président du Directoire
BOA CAPITAL HOLDING	Président Directeur Général
BMCE CAPITAL GESTION PRIVEE	Président Directeur Général

M. Omar TAZI

SOCIÉTÉ	FONCTION
SALAFIN	Membre du Conseil de Surveillance
BMCE EUROSERVICES	- Administrateur Délégué
BMCE IMMOBILIER	Administrateur
BMCE ASSURANCES	Administrateur
GNS TECHNOLOGIES	Administrateur
MAGHREBAIL	Administrateur
DAMANE CASH	Administrateur
BMCE CAPITAL GESTION	Administrateur
MAROC FACTORING	Membre du Conseil de Surveillance
OGS (OPERATIONS GLOBAL SERVICES)	Membre du Conseil de Surveillance

M. Hicham BELMRAH

SOCIÉTÉ	FONCTION
ATTIJARIWAFI BANK	Administrateur
BCP	Administrateur
COSUMAR	Administrateur
LESIEUR	Administrateur
RISMA	Administrateur
MAGHREBAIL	Administrateur
SONASID	Administrateur
AL MADA	Administrateur
CAM	Administrateur
SOMED	Administrateur
AFRIQUIA SMDC	Administrateur
NSI	Administrateur
AKWA AFRICA	Administrateur
RYAD RESSORT DEVELOPPEMENT	Administrateur
CAT	Administrateur
MAMDA IT	Administrateur
RESORT CO	Administrateur
UIR	Administrateur
FUIR	Administrateur
OLEA CAPITAL	Administrateur
ALHIF	Administrateur
MSF	Administrateur
AM INVEST	Administrateur
MASSIMISSA	Administrateur
A6 IMMOBILIER	Administrateur
UPLINE VENTURE	Administrateur
NEBETOU	Administrateur
AMLAK DEV	Administrateur
AC1	Administrateur
3P FUND	Administrateur
UPLINE INVEST FUND	Administrateur
NARJIS INVEST	Administrateur
CAP MEZZANINE	Administrateur
AGRAM INVEST	Administrateur
KANTARA	Administrateur
OIF	Administrateur
CFG DEV	Administrateur
ACAMSA	Administrateur
MAMDA	Président directeur général
MCMA	Président directeur général

RAPPORT ESG

RSE

Une entreprise responsable et engagée RSE

Face aux grands enjeux de développement durable, nous nous sommes engagés dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale qui nous permet d'avoir un impact positif sur la société tout en assurant la performance et la stabilité de notre établissement de financement.

À l'instar du Groupe BANK OF AFRICA, Maghrebail ambitionne de se positionner comme un acteur responsable et respectueux du monde qui l'entoure, et prend en compte dans ses décisions et comportements les attentes de l'ensemble de ses parties prenantes. Ces parties prenantes sont : les clients, les collaborateurs, les partenaires (fournisseurs et sous-traitants, fédérations professionnelles), les actionnaires, les organismes de régulation, et la société civile.

Animée par une culture de responsabilité et d'intégrité, la gouvernance de Maghrebail est fondée sur les meilleures pratiques, associant le Conseil d'Administration, les actionnaires et le management pour promouvoir notre action à long terme et garantir son impact positif sur la société.

Maghrebail œuvre chaque jour pour contribuer à la réussite de tous ceux qui lui font confiance et aux progrès de la société. Être une entreprise responsable, c'est l'honneur et la fierté de notre métier. C'est notre projet d'entreprise.

Animé par une forte tradition de services aux entreprises et aux professionnels, Maghrebail a toujours placé l'éthique au cœur de la pratique de son métier. La relation de confiance que Maghrebail a su construire au fil du temps avec ses clients constitue aujourd'hui son premier capital. Afin de répondre à l'objectif fort de placer l'éthique au cœur de son métier, le Groupe Bank of Africa a mis en place une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale, qui a été renforcée par la suite, en 2010. Cette démarche se structure autour de 4

grands piliers : responsabilité économique, sociale, civique et environnementale.

À Maghrebail, la RSE est une démarche structurée, qui implique l'ensemble de nos entités et qui anime et guide nos décisions au quotidien à tous les niveaux. Les managers sont sensibilisés et impliqués à travers des séances de formation. C'est un engagement fort de la part de notre société de financement crédit-bail, qui a pour volonté de faire évoluer en continu notre démarche RSE en interne et en externe.

Vers une finance verte

Financer le développement durable est un défi immense, passionnant et complexe. Ce défi se caractérise avant tout par son urgence, incarné par la pandémie COVID-19 qui nous a rappelé à l'ordre : les risques naturels peuvent aujourd'hui priver l'humanité du droit d'exercer ses libertés les plus élémentaires. Nous connaissons parfaitement le premier d'entre eux : le réchauffement de notre planète et le dérèglement climatique qu'il provoque. Ce phénomène constitue le plus grand défi de notre ère et chaque année qui passe augmente son coût social et économique.

Consciente du rôle majeur que joue la finance verte dans cette lutte, Maghrebail s'efforce de limiter les impacts sur l'environnement qui résultent de ses activités opérationnelles. Dans ce contexte, Maghrebail considère cette action contre le changement climatique comme une priorité et s'est engagée à contribuer au financement de la transition vers une économie bas carbone.

Maghrebail n'est pas source significative de pollution sonore ou de toute autre pollution spécifique, elle mène néanmoins diverses actions dans le but de diminuer la consommation énergétique de ses bâtiments et réduire d'année en année sa consommation de papier. Dans l'ensemble de ses activités, Maghrebail se mobilise de développer de nouveaux modèles permettant d'associer performance économique et impact positif pour la société.

Maghrebail a mis en place des produits spécifiques et avantageux permettant le financement des activités dont les impacts climatiques sont atténués et a participé pleinement au déploiement de projets des entreprises dont les produits sont respectueux de l'environnement et performants au niveau consommation énergétique (fabrication de chaudières biomasse, panneaux solaires multi usages, aérovoltaiques capables de produire simultanément de l'électricité et de la chaleur).

Déontologie

Chez Maghrebail, le volet éthique et déontologique représente un engagement collectif capital, dans cette optique, un code de bonne conduite a été établi, mettant en évidence les valeurs à respecter par le personnel et qui ont pour noms : l'intégrité, le professionnalisme, la loyauté, la méritocratie et la solidarité. En plus des règles générales visant à préserver un bon climat social, ce code traite des sujets précis tels que le secret professionnel, la protection des données personnelles, la lutte contre les abus, la gestion des conflits d'intérêts et la prévention du blanchiment de capitaux.

Il a été diffusé auprès de tous les employés qui ont signé un acte par lequel ils expriment leur adhésion et s'engagent à observer ses dispositions, et surtout à s'imprégner de son esprit dans leur travail quotidien. Pour s'assurer de la traduction dans les faits de ces valeurs d'éthique et de déontologie, des dispositifs ont été mis en place.

Et pour faciliter la remontée des dysfonctionnements, tous les documents de référence (codes, chartes, politiques, etc.) confèrent au personnel le devoir d'alerte. Sur le plan du contrôle, les responsables sont tenus, dans le cadre de la Surveillance permanente, de remonter à la cellule contrôle permanent, les incidents éventuels détectés au cours de la période dans leurs entités respectives.

Les dispositifs de contrôle permanent de 2^{ème} niveau et de traitement des réclamations concourent aussi à la détection éventuelle des comportements déviants qui sont présentés à la Direction Générale, qui prend des mesures adéquates en cas d'irrégularités avérées. L'objectif étant de consolider en permanence notre capital Confiance tant en interne que vis-à-vis de nos clients, de nos autres partenaires et du public.

Conformité

En référence aux meilleures pratiques et aux recommandations de la directive de Bank Al-Maghreb n°49/G, Maghrebail en tant que filiale du Groupe BMCE Bank of Africa s'est doté, au cours de l'exercice 2017, d'une fonction « Conformité » qui a pour mission principale de s'assurer que cette dernière agit conformément aux règles et directives internes, à la législation et aux réglementations en vigueur, aux codes de conduite, et ce afin de se prémunir contre tous risques de non-conformité pouvant exposer Maghrebail à des sanctions.

RAPPORT ESG

Au sein de Maghrebail, l'entité conformité définit et met en œuvre la politique de prévention des risques de non-conformité tels que, la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme; la prévention contre la corruption et la fraude; le respect des embargos financiers; le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle; la prévention des conflits d'intérêt et des abus de marché; la protection des données à caractère personnel et la maîtrise des risques de non-conformité relatifs aux nouveaux produits/activités. Tous ces dispositifs contribuent à réduire le risque de réputation.

Dans cette même optique de renforcement du dispositif Sécurité Financière sur l'ensemble de ses volets (connaissance clientèle à l'entrée en relation, contrôles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, lutte contre la corruption, et le respect des sanctions internationales) et d'application des nouvelles directives reçues de Bank Al Maghreb en 2019, de nouvelles procédures sont entrées en vigueur, de nouveaux projets ont été lancés et de nouvelles fonctionnalités dans les outils Sécurité Financière ont été déployées.

Le domaine « Know Your Customer » (KYC) est en charge de la définition et de la mise en application des politiques internes de Maghrebail notamment de la documentation permettant l'identification du client, la vérification du nom, le suivi de la relation client et l'évaluation des risques.

Notre Capital Humain

1. POLITIQUES DE GESTION RH

Dans un environnement en pleine mutation, la Direction des Ressources Humaines continue de jouer un rôle de partenaire stratégique et s'attache, en outre, à mener une politique responsable de développement du capital humain, orientée vers la valorisation des compétences et la réalisation professionnelle des collaborateurs.

RECRUTEMENT

La politique de recrutement Maghrebail se décline en fonction des métiers, des activités et des contextes géographiques mais favorise un processus de recrutement global homogène, comprenant systématiquement un entretien RH cherchant à

mesurer l'adhésion du candidat aux valeurs de notre établissement. Maghrebail diversifie progressivement ses modes de recrutement en s'appuyant sur les nouvelles technologies.

Pour maintenir un équilibre constant, qualitatif et quantitatif, entre les emplois et les compétences, Maghrebail utilise plusieurs dispositifs de gestion de carrière : Contrats CDI, CDD, mobilité interne, les stages, etc.

Chez Maghrebail, le recrutement fait l'objet d'une planification des besoins inscrite et évaluée dans le cadre du processus budgétaire. On exige pour nos nouvelles recrues des parcours d'excellence en adéquation avec ses valeurs, tout en favorisant la diversité des profils et des sources de recrutement.

Une attention spécifique portée à l'intégration des jeunes

Engagée dans une démarche volontariste en matière d'insertion professionnelle des jeunes, Maghrebail cherche à attirer, recruter et retenir de jeunes diplômés. Les anciens stagiaires représentent un vivier prioritaire pour les recrutements de jeunes diplômés : un grand nombre des juniors embauchés en CDI chez Maghrebail étaient stagiaires ou en CDD.

Dans le même contexte, Maghrebail veille à développer en permanence l'attractivité de la marque employeur de Maghrebail et à préparer en amont le vivier de candidatures via un dispositif de communication visant à consolider notre présence auprès des jeunes diplômés.

FORMATION

La Direction des Ressources Humaines travaille sur une culture de management positif afin d'introduire de nouvelles pratiques.

En tant que société de financement opérant dans un secteur en pleine mutation, nous attachons une importance toute particulière à la formation de nos collaborateurs et leur évolution.

Le renforcement des activités de formation, s'inscrivant dans une logique de perfectionnement des compétences, contribue à accompagner la dynamique de changement et de croissance affirmée par Maghrebail.

Maghrebail a également dispensé des formations sur mesure répondant aux besoins spécifiques des équipes,

pour le développement des compétences « Métiers ». Ces formations visent essentiellement à renforcer les nouvelles compétences des collaborateurs : utilisation de nouvelles technologies, adaptation et amélioration continue de nos profils et alignement sur les meilleures pratiques du Groupe BMCE Bank of Africa.

La politique de formation s'articule autour des grands axes suivants :

- **Formations d'initiation et d'intégration** : elles concernent les nouvelles recrues et visent à leur permettre de comprendre le fonctionnement de la Maghrebail et la maîtrise des postes qu'ils auront à occuper ;
- **Formations spécialisées** : elles visent le perfectionnement des collaborateurs dans leurs domaines respectifs ;
- **Formations d'accompagnement aux évolutions financières, technologiques et réglementaires** : elles permettent l'acquisition de nouvelles connaissances pour permettre au collaborateur d'assumer pleinement son rôle.

GESTION DE CARRIÈRE

Afin de garantir le développement professionnel de nos collaborateurs, la gestion de carrières des ressources humaines à Maghrebail constitue une des priorités de la Direction des Ressources Humaines (DRH).

Dans ce cadre, des entretiens individuels sont régulièrement programmés lors de l'exercice annuel d'appréciation, créant ainsi une occasion d'échange

sur le bilan des performances et les perspectives d'évolution.

Annuellement, un bilan des appréciations intégrant une analyse des différents outputs générés est soumis au Comité pour information et orientation.

Le collaborateur est donc impliqué en tant qu'acteur de son développement personnel et professionnel afin d'aborder l'ensemble des sujets Ressources Humaines le concernant notamment ses perspectives d'évolution (formation, évolution, mobilité...). La gestion de carrière est ainsi une responsabilité partagée entre le collaborateur, sa hiérarchie et la DRH.

SOCIALE

Pour transformer l'expérience collaborateur, de son intégration à son départ à la retraite, Maghrebail s'attache à repenser l'environnement, la culture ou encore les méthodes de travail à travers des outils innovants et la refonte des parcours.

Soucieuse du bien-être de ses collaborateurs, Maghrebail a enrichi également son offre sur le plan des prestations sociales ainsi que ses conditions de travail en mettant la valorisation de son capital humain au cœur de sa stratégie.

Cette valorisation vise à offrir aux collaborateurs un cadre professionnel favorable à leur épanouissement et à l'évolution de leur carrière, et ce à travers une politique ressources humaines proactive qui s'articule autour des grands axes suivants :

RAPPORT ESG

- Un système d'appréciation privilégiant une culture de méritocratie et de management par objectifs, prônant l'amélioration de la performance individuelle et collective ;
- Un système de rémunération motivant et équitable adossé aux performances ;
- Une politique sociale plaçant l'épanouissement du collaborateur au centre de ses priorités via une large diversification et amélioration de l'offre sur le plan des prestations sociales et une amélioration continue des conditions de travail (médecine de travail, confort, hygiène...);
- Une forte implication des managers dans la gestion de leurs effectifs : plan de formation, promotion, mobilité, rémunération... etc.

2. LES EFFECTIFS

VENTILATION PAR	EXERCICE 2018	EXERCICE 2019	EXERCICE 2020
CATÉGORIE			
• DIRECTION	10	10	10
• CADRES	48	52	56
• EMPLOYÉS	41	47	50
GENRE			
• HOMMES	46	50	60
• FEMMES	53	59	46
ANCIENNETÉ			
• < 5ANS	23	31	31
• De 5 A 15ANS	50	51	46
• De 15 A 25ANS	18	18	21
• De 25 A 35ANS	8	9	8
ÂGE			
• <25ans	2	2	3
• DE 25 A 35ANS	33	38	38
• DE 35 A 45ANS	38	39	34
• >45ANS	26	28	31

3. LES INDICATEURS

	EXERCICE 2018	EXERCICE 2019	EXERCICE 2020
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants		
ACCIDENTS DE TRAVAIL	0	2	0
DÉMISSIONS	4	6	14
LICENCIEMENTS	0	0	0
RETRAITÉS	0	1	2
RECRUTEMENTS	7	17	14



14 nouveaux collaborateurs ont rejoint l'équipe Maghrebail en 2020



36% des collaborateurs ont entre 25 et 35 ans



43% de femmes parmi les collaborateurs de notre société

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MARS 2021 À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 AVRIL 2021

Secteur du crédit-bail

Le secteur du leasing a affiché en 2020 une production globale de 11,5 milliards de dirhams hors taxes, marquant ainsi une baisse de 31,3%. Cette nouvelle production est composée à 81,6% de crédit-bail mobilier avec 9,38 milliards de dirhams réalisés en 2020 et à 18,4% de leasing immobilier avec 2,11 milliards de dirhams de réalisations en 2020.

A fin décembre 2020, l'encours net comptable de l'ensemble des sociétés de leasing du secteur s'est élevé à 48,7 milliards de dirhams hors taxes, en diminution de 3,7%. MAGHREBAIL se maintient en 2^{ème} position avec une part de marché de 24,13%.

11,5
milliards
de dirhams
hors taxes

Évaluation des impacts COVID-19

Face à la crise pandémique, l'approche de gestion de crise adoptée par Maghrebail a visé d'abord la sécurité sanitaire des collaborateurs et partenaires ainsi que l'accompagnement de nos clients, tout en veillant au maintien de la solidité financière de notre Etablissement.

Les processus ont été revus, en faisant preuve de beaucoup d'agilité, afin de s'adapter aux contraintes sanitaires en privilégiant le télétravail et en assurant une gestion de crise par une tenue régulière de comités de crise.

MAGHREBAIL a également adhéré aux mesures édictées par le comité de veille économique pour accompagner et soutenir les secteurs fortement touchés par cette crise, par la mise en place d'un moratoire pour le remboursement des redevances de crédit-bail. Face au flux massif de ces demandes de report, leur traitement a nécessité la mise en place d'une procédure adaptée qui assure la qualité du service à la clientèle et la sécurisation des risques opérationnels.

Ainsi le moratoire a porté sur 2 783 dossiers, 8 677 échéances reportées avec un impact sur le produit net financier de 71.8 millions de dirhams à fin décembre 2020 soit 16% du Produit Net Financier.

Activité de Maghrebail

Dans un contexte sanitaire lié à la pandémie du COVID-19, MAGHREBAIL ressort avec un encours net comptable de 11,260 milliards de dirhams hors taxes en baisse de 8% relativement à 2019. Il est constitué à 55% d'équipements et à 45% de biens immobiliers.

La nouvelle production de MAGHREBAIL s'est élevée à 2 064 millions de dirhams hors taxes, en baisse de 46,08% relativement à l'année précédente.

Les acquisitions d'équipements se sont situées à 1 724 millions de dirhams hors taxes avec une moyenne par opération de 757 milliers de dirhams.

Le crédit-bail immobilier s'établit à 341 millions de dirhams, portant ainsi la moyenne par opération à 4,7 millions de dirhams.

La structure des réalisations globales par secteur utilisateur se présente comme suit : le secteur Tertiaire se place en tête et représente à lui seul 69,5% de la production globale contre 72,3% l'année précédente, alors que l'Industrie en constitue 14,1% et le BTP 16,4%.

11,260
milliards
de dirhams
encours net
comptable

Dans la ventilation de la production globale par type de biens, les machines et équipements industriels se situent en tête avec 29,08% des réalisations ; suivis par les véhicules utilitaires avec 23,72% ; les véhicules de tourisme se placent en troisième position avec 21,19%, les terrains et construction avec 16,51%, les engins de travaux publics avec 5,65% ; enfin le matériel informatique & bureautique représentent 3,38% du total des réalisations.

Par segment d'entreprises, la grande entreprise représente 39,5% de la production en 2020, contre 31,5% pour la PME et 29,0% pour la TPE et professionnels.

RAPPORT FINANCIER

Examen des comptes arrêtés au 31 décembre 2020 et proposition d'affectation des résultats

Le chiffre d'affaires se situe à 3 503 millions de dirhams hors taxes à fin décembre 2020, en baisse de 3,4 % par rapport à fin décembre 2019.

Les amortissements des biens donnés en crédit-bail représentent 76,9 % du chiffre d'affaires et ont connu une baisse de 2,8 %. Notons que Bank Al Maghrib ainsi que la DGI avaient autorisé un traitement dérogatoire des amortissements pour les contrats ayant fait l'objet de report.

Les frais financiers ont atteint 375,2 millions de dirhams en 2020, en diminution de 6,4 % par rapport à l'exercice 2019. Ils représentent 10,3 % du chiffre d'affaires. Parallèlement l'endettement global est en diminution de 9 %.

Le produit net social de l'exercice 2020 atteint 392,5 millions de dirhams hors taxes et le produit net financier ressort à 434,6 millions de dirhams, en hausse de 15,2 % par rapport à décembre 2019.

Le ratio charges d'exploitation / encours brut moyen se situe à 0,65 % en 2020 contre 0,64 % un an plus tôt.

Hausse de
15,2 %
par rapport à
décembre 2019

Sur le plan du recouvrement, la mise en place de moratoire leasing pour les clients en difficulté n'a pas été suffisante pour freiner l'évolution des impayés et du provisionnement.

Les retours impayés marquent une forte évolution de 40 % par rapport à fin décembre 2019. Une stratégie de recouvrement des impayés, mobilisant les différentes entités de MAGHREBAIL, a été déployée pour accélérer le recouvrement des impayés notamment ceux de l'exercice pour lesquels le taux de recouvrement a atteint 61,39 %.

Après dotation de l'exercice 2020 aux provisions pour créances en souffrance de 222,3 millions de dirhams, reprise de provisions pour créances en souffrance de 70,5 millions de dirhams et une reprise nette des provisions complémentaires des créances compromises, correspondant à la provision de l'encours des immobilisations résiliées, de 57,6 millions de dirhams, la dotation nette aux provisions de l'exercice se situe à 94,1 millions de dirhams contre une dotation nette de 62,7 millions de dirhams un an plus tôt.

Au 31 décembre 2020, le taux de provisionnement des créances en souffrance se situe à 86,98 % après 86,83 % en décembre 2019.

Compte tenu d'un résultat non courant de -13 689 KDH, le résultat avant impôts au 31 décembre 2020 se situe à 101,6 MDH, en baisse de 43,3 % par rapport à fin décembre 2019. Compte tenu du taux de l'IS de 37 %, le résultat net de l'exercice s'élève à 64 241 KDH après 106 619 KDH en décembre 2019, en baisse de 39,75 %.

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale la répartition suivante du bénéfice net de l'exercice 2020 :

Bénéfice net de l'exercice	64 241 303,17
Réserve légale	-
Report à nouveau antérieur	303 273 014,99
Bénéfice distribuable	367 514 318,16
Dividendes (30 dh/action)	41 525 460,00
Solde à reporter à nouveau	325 988 858,16

Ainsi, les fonds propres après répartition s'élèveraient au 31 décembre 2020 à 879 564 944,96 dirhams.

Le dividende de 30 dirhams par action, arrêté selon les règles statutaires et les propositions du Conseil, sera mis en paiement à partir du 12 juillet 2021.

Le Conseil d'Administration demande à l'Assemblée Générale Ordinaire de donner quitus entier et définitif aux Administrateurs en fonction au 31 décembre 2020 pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

Le Conseil d'Administration demande ensuite à l'Assemblée Générale Ordinaire d'entendre lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées et de l'approuver en conséquence.

Il lui est également proposé de maintenir à 1 200 000 dirhams par an le montant des jetons de présence alloués aux Administrateurs.

Enfin, le Conseil a approuvé le projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Dividende de
30
dirhams
par action

RAPPORT FINANCIER

Prévision de l'exercice 2021

Dans un contexte conjoncturel difficile avec un niveau élevé d'incertitude lié à la crise du COVID-19, ainsi qu'une reprise timide de l'économie sur le plan national et international, MAGHREBAIL prévoit une production de 3 milliards de dirhams au courant de l'exercice 2021.

Ces prévisions peuvent être révisées à fin juin 2021 en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et la conjoncture économique.

En parallèle, l'enveloppe de refinancement à lever est estimée en 2021 à 4 400 millions de dirhams.

Le produit net social est estimé à 389,6 millions de dirhams hors taxe affichant un chiffre d'affaire en hausse de 4,82 % à la clôture de l'exercice 2021.

Les dotations nettes de reprise de provisions des créances en souffrance sont estimées à 140 millions de dirhams en 2021.

Le résultat net au 31/12/2021 devrait s'établir à 88,44 millions de dirhams, en augmentation de +37,7 % par rapport à l'exercice 2020.

Gouvernance d'entreprise

Dans le cadre de son dispositif de gouvernance et dans le but de répondre aux exigences de la directive de Bank Al Maghrib et de se conformer à la vision gouvernance groupe, MAGHREBAIL a mis en place un ensemble de règles qui régissent le fonctionnement de son Conseil d'Administration :

- Un règlement intérieur qui définit les missions et les modalités d'organisation et de tenue des réunions du Conseil d'Administration ;
- Une charte des comités spécialisés qui en définit la mission et l'organisation ;
- Une charte de l'Administrateur qui regroupe les droits et obligations liés à la fonction d'Administrateur, la politique de conflits d'intérêts, le processus de désignation d'Administrateur et les modalités d'évaluation de la performance du Conseil d'Administration et des comités spécialisés.

Le dispositif de Contrôle Interne de MAGHREBAIL s'articule en deux types de contrôles complémentaires, un contrôle permanent et un contrôle périodique.

• **Le contrôle permanent** comprend un contrôle de premier niveau, consistant en les contrôles effectués par la personne qui initie l'opération ou par son responsable hiérarchique direct et un contrôle de second niveau, contrôle exercé par les fonctions indépendantes du contrôle permanent (Risque, Contrôle Permanent, Conformité) : Fonctions exclusivement dédiées au contrôle permanent sans pouvoir d'engagement impliquant une prise de risque et indépendantes des entités opérationnelles. Le département du Contrôle Permanent est rattaché au Directeur Général.

• **Le contrôle de 3^{ème} niveau** assuré par l'audit interne de MAGHREBAIL et le Contrôle Général Groupe BANK OF AFRICA : Le contrôle de 3^{ème} niveau est un dispositif indépendant des entités opérationnelles ayant pour mission d'évaluer, dans le cadre d'une approche objective, rigoureuse et impartiale, l'efficacité du dispositif de Contrôle Interne de MAGHREBAIL. Le département Audit interne rapporte directement au comité d'audit et des risques.

Ces différents niveaux de contrôle sont complétés par une gouvernance appropriée (Comité de Coordination de Contrôle Interne - 3 CI) qui assure aux différents niveaux de l'organisation, une coordination globale et cohérente des différents acteurs et des résultats des contrôles.

Concernant la fonction Conformité, Maghrebail s'attache à observer un niveau élevé d'intégrité et honnêteté dans la conduite de ses affaires tout en veillant à la prise en considération et l'application des lois, règles et règlements en vigueur.

La fonction du Contrôle Interne ainsi que la fonction gestion des risques sont directement rattachées au Président Directeur Général de MAGHREBAIL.

Concernant la gestion des conflits d'intérêts, MAGHREBAIL examine régulièrement, dans le cadre du Comité d'Audit et du Conseil d'Administration, les transactions et les encours avec les apparentés.

Par ailleurs, MAGHREBAIL dispose d'un Code de déontologie ainsi qu'un dispositif de lutte anti-blanchiment et en assure l'application.

Augmentation de
+37,7 %
par rapport à
l'exercice 2020

RAPPORT FINANCIER

Système d'information

MAGHREBAIL dispose d'un système d'information ouvert sur plusieurs plateformes :

- Un ERP modulaire et sécurisé par métier qui donne l'accès en temps réel à l'information gérant l'intégralité du cycle de vie du métier du leasing ;
- Une plateforme de Business Intelligence, un outil d'aide à la décision qui permet d'établir les différents reportings internes de statistiques et de contrôles ;
- Un logiciel de gestion des process de manière rationnelle et partagée ;
- Un ERP de gestion comptable, Trésorerie et Communication Bancaire ;
- Une Application de gestion du recouvrement et contentieux ;
- Une plateforme de gestion du patrimoine documentaire.

Dans la continuité de la transformation digitale enclenchée par MAGHREBAIL depuis 2012, MAGHREBAIL a rendu la consultation des dossiers de leasing transparente et plus accessible à ses clients.

En créant la « LEASEBOX » qui permet à ses clients de retrouver en ligne, gratuitement et en toute sécurité, les informations utiles pour suivre la situation de leurs contrats, récupérer directement une copie de leur dossier ou des duplicatas de leurs factures.

En 2013, MAGHREBAIL a lancé une application mobile permettant la consultation des dossiers de leasing sur les smartphones et les tablettes. Cette nouvelle interface permet à l'utilisateur de réaliser des simulations, faire des géolocalisations des agences de la société et découvrir les produits commercialisés par MAGHREBAIL.

En 2016, MAGHREBAIL élargit l'ouverture de son système d'information et met à la disposition de ses fournisseurs la « LEASEBOX PARTENAIRES » qui permet de suivre la situation de leur commande jusqu'au règlement.

En 2017, MAGHREBAIL s'associe au Centre Monétique Interbancaire pour permettre le règlement en ligne de ses factures par carte bancaire Visa, Mastercard ou toute carte bancaire nationale homologué par le CMI.

En
2016
lancement de
« LEASEBOX
PARTENAIRES »

Informations sur les dettes fournisseurs

Conformément au 1^{er} alinéa de l'article 78-4 de la loi précitée n° 15-95, MAGHREBAIL fait état de la décomposition par échéance du solde de ses dettes fournisseurs :

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A= B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	MONTANT DES DETTES ÉCHUES			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture Exercice N-1	155 489	1 902	36 478	58 518	55 974	2 617
Date de clôture Exercice N	150 036	1 442	22 253	75 503	22 198	28 641

Rapport général des commissaires aux comptes



7 Boulevard Délas Slaoui
20150 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem Souissi
10170 Rabat
Maroc

Aux Actionnaires de la société
MAGHREBAIL S.A.
45, Boulevard Moulay Youssef
CASABLANCA.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société MAGHREBAIL S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 921.090 dont un bénéfice net de KMAD 64.241. Ces états de synthèse ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 17 mars 2021 dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société MAGHREBAIL S.A. au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons votre attention sur le contenu des états A2 et B14 exposant les dérogations appliquées dans le cadre de la crise liée au Covid-19, et leurs impacts sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2020. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

2

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié

Les immobilisations données en crédit-bail sont porteuses d'un risque de crédit qui expose MAGHREBAIL à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. MAGHREBAIL constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

L'évaluation de ces provisions, déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, requiert une part de jugement de la Direction notamment en matière d'identification des créances présentant des indices de souffrance et d'évaluation du montant de la provision à comptabiliser.

Au 31 décembre 2020, en sus des règles issues de la circulaire de Bank-Al-Maghrib, MAGHREBAIL a également constitué une provision prospective en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19.

Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).

Au 31 décembre 2020, l'encours net des immobilisations données en Crédit-bail s'élève à MMAD 11.744, après prise en compte de provisions pour un montant total de MMAD 1.195.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux immobilisations données en Crédit-bail ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

Réponse d'audit :

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par MAGHREBAIL et pris connaissance des principales conclusions du dispositif de gouvernance des risques de la société.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- Revoir la classification des créances relatives aux immobilisations données en crédit-bail ;
- Tester le calcul des provisions pour une sélection de créances en souffrance.
- Prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ;

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité

3

de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

4

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous n'avons pas d'observations à formuler au terme de ces vérifications.

Casablanca, le 25 Mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél: 05 22 54 48 00 - Fax: 05 22 29 56 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

KPMG

KPMG
11 Avenue Bir Kacem Souissi - Rabat
Téléphone: 05 37 63 37 02 (A 06)
Tél: 05 37 63 37 11
Fax: 05 37 63 37 11
N° d'agrément: 001588/2000001

Abderrazzak Mzougui
Associé

5

Rapport spécial des commissaires aux comptes



11, Avenue Bir Kacem – Souissi
10170 Rabat
Maroc



7, Boulevard Othman Sbaou
20100 Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la Société
MAGHREBAIL S.A.
45, Boulevard Moulay Youssef
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05, 78-12 et 20-19 et leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2020

Le président de votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue courant l'exercice 2020.

2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2020

2.1. Mandats spéciaux de gestion des opérations de financement en crédit-bail conclus entre Bank Of Africa (Anciennement dénommée BMCE Bank Of Africa) et MAGHREBAIL

— **Personnes concernées** : Bank Of Africa en sa qualité d'actionnaire dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de Bank Of Africa, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa, et Monsieur Zouheir BENSALID en sa qualité d'Administrateur dans les deux sociétés.

2

- **Nature et objet de la convention** : Bank Of Africa donne mandat spécial à Maghrebail de faire réaliser, au nom et pour le compte du mandant, les opérations de financement en crédit-bail au profit de clients en signant en son nom, lieu et place le contrat de crédit-bail et ses annexes.
- **Modalités essentielles** : Une commission de gestion est fixée par type d'opération et facturée selon les conditions du mandat.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2020** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 567.459 MAD HT.
- **Sommes reçues en 2020** : 267.923 MAD TTC.
- **Solde du compte des créances au 31 décembre 2020** : 723.206 MAD TTC.

2.2. Convention de pension conclue entre la Bank Of Africa (Anciennement dénommée BMCE Bank Of Africa) et MAGHREBAIL

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa en sa qualité d'actionnaire dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de Bank Of Africa, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa, et Monsieur Zouheir BENSALID en sa qualité d'Administrateur dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention** : Cette convention a pour objet d'emprunter des titres auprès de Bank Of Africa pour une durée déterminée afin de les donner en pension avec l'engagement irrévocable de les rendre à une date et à un prix convenu en vue de permettre à MAGHREBAIL de lever des fonds sur le marché des capitaux.
- **Modalités essentielles** : Emprunt des titres pour une durée déterminée, renouvelable avant échéance, selon différents taux.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2020** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 3.412.500 MAD HT.
- **Sommes versées en 2020** : 3.412.500 MAD HT.
- **Solde du compte au 31 décembre 2020** : Nul.

3

2.3. Convention cadre conclue entre la Bank Of Africa (Anciennement dénommée BMCE Bank Of Africa) et MAGHREBAIL :

- **Personnes concernées :** Bank Of Africa en sa qualité d'actionnaire dans la société MAGHREBAIL, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Président Directeur Général de la Bank Of Africa, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUMI en sa qualité d'Administrateur dans la société MAGHREBAIL et Administrateur Directeur Général Exécutif de Bank Of Africa, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la Bank Of Africa, et Monsieur Zouheir BENSAID en sa qualité d'Administrateur dans les deux sociétés.
- **Nature et objet de la convention :** Placement par Bank Of Africa pour le compte de MAGHREBAIL des produits formatés de crédit-bail, du produit BMCE BAIL, du produit BMCE IMMOBAIL Entreprise ainsi que des produits classiques de crédit-bail, assortis ou non de la caution solidaire de Bank Of Africa.
- **L'avenant de la convention** apporte une nouvelle définition du produit formaté BMCE PROBAIL et modifier certains articles de la convention.
- **Date de signature du contrat :** 8 mai 2009
- **Date de signature de l'avenant :** 23 mars 2012 avec effet rétroactif au 1er juillet 2011
- **Modalités essentielles :**
 - MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'apport à Bank Of Africa telles que définies dans la fiche de rémunération (modifiées au niveau de l'avenant du 23 mars 2012) ;
 - MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'aval à Bank Of Africa telles que définies dans la fiche de rémunération (modifiées au niveau de l'avenant du 23 mars 2012).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2020 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 8.998.943,63 MAD HT.
- **Sommes versées en 2020 :** 3.003.094 MAD TTC.

4

2.4. Convention d'avances de trésorerie conclue entre la société ORE et MAGHREBAIL :

- **Personnes concernées :** La société MAGHREBAIL en sa qualité d'actionnaire dans la société ORE, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président Directeur Général de MAGHREBAIL et Administrateur dans la société ORE.
- **Nature et objet de la convention :** Avances en comptes courants non rémunérées au profit de la société ORE.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2020 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.
- **Sommes reçues en 2020 :** Néant.
- **Solde du compte au 31 décembre 2020 :** 2.338.214 MAD.

2.5. Contrat de location conclue entre la société ORE et MAGHREBAIL :

- **Personnes concernées :** La société MAGHREBAIL en sa qualité d'actionnaire dans la société ORE, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de MAGHREBAIL et Administrateur dans la société ORE.
- **Nature et objet du contrat :** Location de l'immeuble construit sur le terrain objet du titre foncier n° 92D, situé angle Taymour et Boulevard Moulay Youssef.
- **Modalités essentielles :** Loyer trimestriel de 340.000 dirhams hors taxes.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2020 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 1.360.000 MAD.
- **Sommes versées en 2020 :** 1.360.000 MAD.
- **Solde du compte au 31 décembre 2020 :** Nul

Fait à Rabat et Casablanca, le 25 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

KPMG


KPMG
11, Boulevard Mohammed VI, Casablanca
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (à 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11
Fax : 212 5 37 63 37 11

Abderrazzak MZOUGÚ
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui, Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faiçal MEKOUAR
Associé

5

Bilan

Au 31 décembre 2020

Comptes

de produits et charges

En milliers de dirhams			
ACTIF	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service chèques postaux		108	79
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		304	193
Créances sur la clientèle	1	53 782	19 051
Autres actifs	2	81 194	182 795
Titres d'investissement			
Titres de participation et emplois assimilés	3	17 534	17 534
Immobilisations données en crédit-bail et en location	4	11 744 139	12 657 714
Immobilisations incorporelles		1 942	4 111
Immobilisations corporelles	5	143 046	140 615
TOTAL DE L'ACTIF		12 042 049	13 022 093

En milliers de dirhams			
PASSIF	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6	6 354 801	6 550 899
Dépôts de la clientèle	7	97 104	125 198
Titres de créance émis	8	4 077 884	4 913 437
Autres passifs	9	435 294	389 001
Provisions pour risques et charges	10	155 875	117 500
Provisions réglementées			
Réserves et primes liées au capital	11	415 158	415 158
Capital	11	138 418	138 418
Report à nouveau (+/-)	11	303 273	265 863
Résultat net de l'exercice (+/-)	11	64 241	106 619
TOTAL DU PASSIF		12 042 049	13 022 093

En milliers de dirhams			
HORS BILAN	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Engagements donnés	12	626 405	767 059
Engagements de financement donnés en faveur d'établissement de crédit et assimilés		8 002	18 488
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle		618 403	748 570
Engagements reçus		1 215 769	1 501 463
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés			
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	13	1 215 769	1 501 463

En milliers de dirhams		
	31/12/2020	31/12/2019
I. PRODUITS D'EXPLOITATION	3 645 920	3 771 121
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	502	966
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
Produits sur titres de propriété	1 142	3 327
Produits sur immobilisations en crédit-bail	3 642 255	3 766 428
Commissions sur prestations de service	567	401
Autres produits	1 454	
II. CHARGES D'EXPLOITATION	3 253 449	3 387 226
Intérêts et charges assimilées sur op. avec les étab. de crédit	228 559	284 328
Intérêts et charges assimilées sur op. avec la clientèle		
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	141 360	112 354
Charges sur immobilisations en crédit-bail	2 878 289	2 986 306
Autres charges bancaires	5 241	4 237
III. PRODUIT NET	392 472	383 896
Produits d'exploitation non bancaire	5 961	5 068
Charges d'exploitation non bancaire	1 934	3 102
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	86 310	86 509
Charges de personnel	38 152	37 161
Impôts et taxes	1 869	1 600
Charges externes	38 047	40 702
Autres charges générales d'exploitation	3 492	2 181
Dotations aux amort. & aux prov. des immob. Incorp. et corp.	4 750	4 865
V. DOTAT° AUX PROV. & PERTES / CRÉANCES IRRECOURVABLES	265 494	205 647
Dotations aux provisions pour créances en souffrance	222 318	175 647
Pertes sur créances irrécouvrables	4 801	
Autres dotations aux provisions	38 375	30 000
VI. REPRISES DE PROVISIONS	70 549	106 965
Reprises de provisions pour créances en souffrance	70 549	106 965
Récupérations sur créances amorties		
Autres reprises de provisions		
VII. RÉSULTAT COURANT	115 245	200 671
Produits non courants	744	6 273
Charges non courantes	14 433	27 698
VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔT	101 557	179 247
Impôts sur les résultats	37 315	72 628
IX. RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	64 241	106 619

État des soldes de gestion

En milliers de dirhams

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS	31/12/2020	31/12/2019
+ Intérêts et produits assimilés	502	966
- Intérêts et charges assimilés	369 919	396 682
CHARGE D'INTÉRÊT	-369 417	-395 716
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail	3 642 255	3 766 428
- Charges sur immobilisations en crédit-bail ⁽¹⁾	2 878 289	2 986 306
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL	763 966	780 122
+ Commissions perçues	567	401
- Commissions servies	5 113	4 018
MARGE SUR COMMISSIONS	-4 546	-3 617
Résultat des opérations sur titres de transaction		
Résultat des opérations sur titres de placement		
Résultat des opérations de change	1 415	-137
Résultat des opérations sur produits dérivés		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	1 415	-137
+ Divers autres produits bancaires	1 142	3 327
- Diverses autres charges bancaires	89	83
PRODUIT NET	392 472	383 896
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation	5 961	5 068
- Autres charges d'exploitation	1 934	3 102
- Charges générales d'exploitation	86 310	86 509
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	310 189	299 353
+ Dotations nettes des reprises aux provisions sur créances & engagements par signature en souffrance	-156 569	-68 681
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-38 375	-30 000
RÉSULTAT COURANT	115 245	200 671
RÉSULTAT NON COURANT	-13 688	-21 424
- Impôts sur les résultats	37 315	72 628
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	64 241	106 619

(1) Ce poste correspond aux amortissements des immobilisations données en crédit-bail

II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2020	31/12/2019
+ RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	64 241	106 619
+ Dotations aux amortissements & aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles ⁽²⁾	4 750	4 865
- Reprises de provisions		
- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	1	8
+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession des immobilisations financières		
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	68 991	111 476
- Bénéfices distribués	69 209	69 209
+ AUTOFINANCEMENT	-218	42 267

(2) Ce poste correspond aux amortissements des immobilisations à usage société

État des honoraires versés aux CAC

	FIDAROC GRANT THORNTON			KPMG			TOTAL
	Montant/Année			Montant/Année			
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	1 200 000,00

Notes sur les comptes de l'exercice

1- Créances sur la clientèle : Concernent essentiellement les crédits au logement et à la consommation octroyés au personnel pour un montant de 2,8 Mdh. Le reliquat, soit 51 Mdh, correspond aux valeurs résiduelles et taxes diverses relatives aux opérations de crédit-bail.

2- Autres actifs : Cette rubrique s'établit à 81,2 Mdh et comprend essentiellement les impôts et taxes à récupérer pour 53,1 Mdh les appels de fonds des affaires consortiales en cours de règlement pour 18,6 Mdh ainsi que les avances à la société immobilière ORE pour 2,3 Mdh.

3- Titres de participation et emplois assimilés : représentent notre participation dans Locasom pour 10,1 Mdh, dans Valvis pour 4,1 Mdh, dans la société ORE pour 3,3 Mdh.

4- Immobilisations données en crédit-bail : Les opérations de leasing sont considérées par la société comme des contrats de location-exploitation, c'est-à-dire qu'elle enregistre dans ses livres le coût de l'actif donné en location et prend en charge les amortissements correspondants. Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition hors taxes et les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée des contrats correspondants.

Les immobilisations en cours concernent essentiellement les règlements faits aux fournisseurs du matériel donné en crédit-bail, pour des contrats signés dont la période de location n'interviendra qu'à partir de l'exercice suivant.

Conformément aux dispositions du nouveau plan comptable des établissements de crédit entré en vigueur à compter du 01 janvier 2000, cette rubrique inclut les créances clients impayées.

Ces immobilisations données en crédit-bail s'analysent comme suit :

	Montants en Kdh	
	2020	2019
Immobilisations nettes en crédit-bail	11 392 644	12 433 925
Immobilisations brutes en Crédit-bail Mobilier	13 371 581	13 071 358
Cumul amortissements Crédit-bail Mobilier	-7 518 679	-6 754 731
Immobilisations brutes en Crédit-bail Immobilier	7 796 389	7 174 383
Cumul amortissements Crédit-bail Immobilier	-3 039 111	-2 760 308
Immobilisations en cours	782 464	1 703 223
Créances nettes TTC	483 956	413 877
Créances en souffrance TTC	1 444 931	1 254 893
Autres créances clients TTC	101 872	70 064
Cumul Provisions	-1 062 847	-911 079

Les créances en souffrances TTC nettes des provisions s'établissent à fin décembre 2020 à 382,1 Mdh contre 343,8 Mdh en 2019.

MAGHREBAIL se trouve alors en conformité totale avec les exigences de provisionnement de Bank Al Maghrib.

Notes

sur les comptes de l'exercice

5- Immobilisations corporelles : Il s'agit des immobilisations à usage société. Elles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et leurs amortissements sont calculés selon le mode linéaire à des taux déterminés en fonction de la durée de vie estimée pour chaque catégorie d'immobilisation.

6- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés : Cette rubrique englobe les crédits à court, moyen et long termes ainsi que les intérêts courus à payer y afférents. Ces dettes s'analysent comme suit :

	Montants en Kdh	
	2020	2019
Dettes à terme	5 755 104	5 356 495
Dettes à vue	583 912	1 172 435
Intérêts courus à payer	15 785	21 968

7- Dépôts de la clientèle : concernent les dépôts de garantie sur opérations de crédit-bail pour 47,2 Mdh et les autres comptes créditeurs pour 49,9 Mdh.

8- Titres de créance émis : concernent principalement les bons des sociétés de financement émis, en 2016 pour 760 Mdh, en 2017 pour 452 Mdh, en 2018 pour 398 Mdh, en 2019 pour 1 821 Mdh et en 2020 pour 590 Mdh.

9- Autres passifs : Ils s'établissent à 435 Mdh et incluent essentiellement les fournisseurs de biens et services donnés en crédit-bail pour 150 Mdh ainsi que la TVA pour 248 Mdh.

10- Provisions pour risques et charges : Il s'agit des provisions constituées au cours des exercices antérieurs pour faire face à des risques divers.

11- Capitaux propres : Cette rubrique s'analyse comme suit :

	Montants en Kdh	
	31/12/2020	31/12/2019
Réserve légale	13 842	13 842
Autres réserves	128 236	128 236
Prime d'émission	273 080	273 080
Capital	138 418	138 418
Report à nouveau	303 273	265 862
Résultat net de l'exercice	64 241	106 619
CAPITAUX PROPRES	921 090	926 058

Le capital social, entièrement libéré, est représenté par 1 384 182 actions de valeur nominale 100,00 dirhams chacune.

12- Engagements donnés : Il s'agit des contrats de crédit-bail signés, en cours de réalisation.

13- Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit : Il s'agit des opérations de crédit-bail assorties d'une garantie bancaire.

Projet

de résolutions

1^{ère} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, et examiné les comptes sociaux du quarante huitième exercice de la société, approuve l'ensemble de ces documents dans leur intégralité et sans réserve.

2^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le bénéfice net de l'exercice 2020 s'établit à 64 241 303,17 dirhams auquel s'ajoute le report à nouveau de 303 273 014,99 dirhams.

Elle décide donc de les affecter selon la répartition suivante :

Dividendes (30 dh)	41 525 460,00
---------------------------	----------------------

Le solde de 325 988 858,16 dirhams étant reporté à nouveau.

Le dividende de 30 dirhams par action, arrêté selon les règles statutaires et les propositions du conseil, sera mis en paiement à partir du 12 juillet 2021.

3^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux Administrateurs en fonction au 31 décembre 2020 pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

4^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports des commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et KPMG, au titre de l'exercice 2020, sur les conventions libres et réglementées, les approuve dans leur intégralité et sans réserve.

5^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 1 200 000,00 dirhams par an le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration, conformément à l'article 20 des statuts.

6^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer les formalités prévues par la loi.

Liste des communiqués de presse relatifs à l'exercice 2020

- Communiqué de presse financier du 1^{er} trimestre 2020.
- Communiqué de presse financier du 2^{ème} trimestre 2020.
- Communiqué des résultats au 30 Juin 2020 & publications des comptes sociaux au 30 Juin 2020
- Communiqué de presse financier du 3^{ème} trimestre 2020.
- Communiqué de presse financier du 4^{ème} trimestre 2020.
- Communiqué de presse des Résultats au 31 Décembre 2020.
- Publications des états de synthèse au 31 Décembre 2020.

RÉSEAU

SIÈGE SOCIAL

45, boulevard Moulay Youssef - Casablanca
Tél. : 05 22 20 33 04 / 48 65 00
Fax : 05 22 27 44 18
maghrebail@maghrebail.ma

CASABLANCA

Agence Moulay Youssef
28, boulevard Moulay Youssef - Casablanca
Tél. : 05 22 20 33 04 / 48 65 00
Fax : 05 22 27 44 18
maghrebail@maghrebail.ma

RABAT

Angle rues Patrice Lumumba et Ghafsa - Rabat
Tél. : 05 37 26 34 31/32
Fax : 05 37 26 34 30
maghrebail.rabat@maghrebail.ma

MARRAKECH

55, angle boulevards Ahmed Baqqal
et Mohammed V, Guéliz - Marrakech
Tél. : 05 24 43 67 27 / 05 24 43 68 56
Fax : 05 24 43 67 12
maghrebail.marrakech@maghrebail.ma

TANGER

3, Résidence Miraflores 1^{er} étage n°6 - Tanger
Tél. : 05 39 32 00 61 / 62
Fax : 05 39 32 00 64
maghrebail.tanger@maghrebail.ma

TANGER FREE ZONE

Lot 40 A, Z F Business center 3^{ème} étage
Bureau n° C4, Zone Franche d'Exportation - Tanger
Tél. : 05 39 32 00 61 / 62
Fax : 05 39 32 00 64
maghrebail.tanger@maghrebail.ma

AGADIR

38, Avenue Hassan II,
Immeuble Oumlil - Agadir
Tél. : 05 28 84 38 48
Fax : 05 28 84 39 83
maghrebail.agadir@maghrebail.ma

FÈS

10, Avenue Allal Abdallah - Fès
Tél. : 05 35 65 20 91 / 99
Fax : 05 35 65 20 97
maghrebail.fes@maghrebail.ma

Oujda

30, Boulevard Mohammed V, 3^{ème} étage,
Immeuble de l'Excellence - Oujda
Tél. : 05 36 69 60 72 / 82
Fax : 05 36 69 60 86
maghrebail.oujda@maghrebail.ma

KÉNITRA

Résidence la chope 15, Bureau n° 1,
4^{ème} étage, rue Sebou - Kenitra
Tél. : 0537 37 81 62 / 0537 36 05 24
maghrebail.kenitra@maghrebail.ma

LOREM
+0.7844

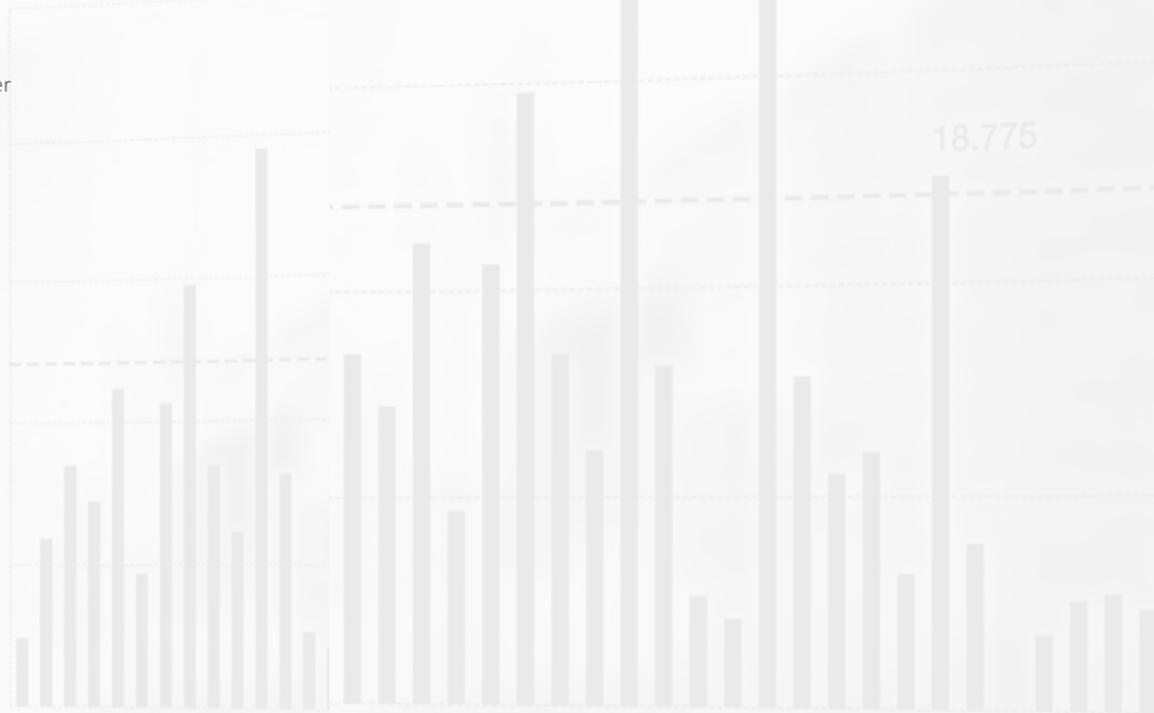
IPSUM
-4.5489

DOLOR
+6.2035

SIT
-0.8965

AMET
+3.0293

CONSE
-9.2904



MAGHREBAIL

45, Boulevard Moulay Youssef
Casablanca 20 070
Tél.: 0522 20 33 04
www.maghrebail.ma
www.leasebox.ma

